



# Le Saint-Siège

---

***DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI  
À S. E. M. DANZANNOROV BOLDBAATAR,  
NOUVEL AMBASSADEUR DE MONGOLIE  
PRÈS LE SAINT-SIÈGE\****

*Vendredi 29 mai 2009*

*Votre Excellence,*

Je suis heureux de vous souhaiter une cordiale bienvenue, tandis que vous présentez les Lettres qui vous accréditent comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Mongolie près le Saint-Siège. En vous remerciant pour les salutations cordiales que vous m'avez transmises de la part de votre président, M. Nambaryn Enkhbayar, je lui adresse en retour mes meilleurs vœux de bonne santé et de bien-être. Je l'assure, ainsi que les citoyens de Mongolie, de mes prières, tandis qu'ils continuent de promouvoir la paix et l'harmonie sociale dans le pays et à l'étranger.

Monsieur l'ambassadeur, je suis heureux que l'esprit de coopération qui a caractérisé les relations diplomatiques entre la Mongolie et le Saint-Siège ait porté de nombreux fruits. Une reconnaissance explicite et réciproque des bienfaits pouvant être obtenus à travers les relations diplomatiques a préparé le terrain à l'établissement de la préfecture apostolique à Oulan-Bator permettant, ainsi de coordonner de façon plus efficace le soin pastoral des catholiques en Mongolie, et de donner un nouvel élan à leurs activités caritatives pour le bien de tous vos concitoyens. Un signe particulier de cette collaboration fructueuse a été la dédicace de la cathédrale Saints-Pierre-et-Paul en 2002, qui a eu lieu en l'heureuse occasion du x anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Mongolie et le Saint-Siège. Je désire exprimer personnellement ma profonde gratitude pour tout ce que votre gouvernement et les autorités civiles locales ont fait pour rendre possible cet événement historique. Celui-ci a non seulement contribué à édifier un sentiment d'unité entre les fidèles catholiques dans votre pays et les autres croyants dans le monde, mais il a également apporté un clair témoignage de l'antique respect de la Mongolie pour la liberté religieuse. Ce droit humain fondamental, enraciné dans la

constitution de la Mongolie et promu par ses citoyens comme conduisant au plein développement de la personne humaine, leur permet de rechercher la vérité, de s'engager dans le dialogue et de remplir leur devoir de rendre gloire à Dieu libres de toute coercition indue.

La possibilité pour les fidèles de différentes religions de se parler et de s'écouter réciproquement peut jouer un rôle vital pour renforcer la famille humaine. Vous avez fait référence à l'initiative courageuse de Gengis Khan au XIII<sup>e</sup> siècle qui invita les musulmans, les chrétiens, les bouddhistes et les taoïstes à vivre ensemble dans les steppes de Mongolie: un geste qui continue de trouver une expression dans l'ouverture du peuple mongolien, qui conserve précieusement les traditions religieuses transmises de génération en génération, et qui révèle un profond respect pour les traditions différentes des leurs. Cette ferveur religieuse a été particulièrement évidente au moment où la Mongolie est sortie de plusieurs années d'oppression sous un régime totalitaire. En ce temps de paix et de stabilité plus importantes, j'encourage de tout cœur les occasions qui facilitent l'échange amical d'idées sur la religion et la façon dont elle contribue au bien de la société civile. Les peuples qui pratiquent la tolérance religieuse ont l'obligation de partager la sagesse de ce principe avec la famille humaine tout entière, afin que tous les hommes et les femmes puissent percevoir la beauté de la coexistence pacifique et avoir le courage d'édifier une société qui respecte la dignité humaine et agisse selon le commandement divin d'aimer son prochain (cf. *Mt* 12, 32).

Votre Excellence, cet esprit de coopération fraternelle servira de façon positive à la Mongolie dans ses efforts en vue d'atteindre les objectifs de développement pour les années à venir. Comme vous l'avez observé, parmi ceux-ci, la priorité est la réduction de la pauvreté et du chômage. Ces objectifs se placent dans le cadre de la croissance économique générale et de la distribution équitable des biens que votre pays désire promouvoir à long terme. Les valeurs d'équité et de confiance dans le marché promues par le peuple mongolien constituent une base certaine pour répondre à ces objectifs. Les critères pour élaborer des programmes à cette fin doivent refléter la justice tant sociale que commutative (cf. *Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise*, n. 303); ils doivent tenir compte de la valeur objective du travail fourni, de la dignité des sujets qui l'accomplissent, des différents besoins des citoyens, et du mérite qui doit correspondre de façon juste à la qualité du travail accompli (cf. *Centesimus annus*, n. 35)

La Mongolie est un pays qui reconnaît que le bien-être humain ne peut pas être mesuré exclusivement en termes de richesse. La réussite dans le domaine de l'éducation - dont les productions littéraires et artistiques sont des indicateurs fiables - représentent également un trait essentiel d'une société épanouie. Je suis heureux que votre pays ait identifié la nécessité d'accroître les opportunités en matière d'éducation pour l'amélioration de tout son peuple. Les systèmes d'instruction ne doivent pas, bien sûr, négliger la formation technologique qui permet aux étudiants de trouver et de garder un emploi bien rémunéré en ces temps de mondialisation rapide et de progrès technologique. Dans le même temps, une éducation intégrale doit se préoccuper de la personne tout entière et pas simplement de sa capacité à produire. En

particulier, les jeunes méritent une formation intellectuelle et spirituelle complète, qui ouvre leurs yeux à la dignité de toute personne humaine et qui les amène à cultiver les vertus nécessaires pour qu'ils se placent au service de l'humanité tout entière. J'encourage donc les initiatives prises par votre gouvernement en vue d'accroître l'accès à l'éducation et de l'accompagner d'une vision claire de ce qui est véritablement bon pour les êtres humains.

Pour sa part, la communauté catholique, bien qu'encore réduite en Mongolie, désire apporter sa contribution en vue d'encourager le dialogue interreligieux, de promouvoir le développement, d'accroître les opportunités d'éducation, et de poursuivre les nobles objectifs qui renforcent la solidarité de la famille humaine et fixent leur regard sur l'action du divin dans le monde. Tout en reconnaissant l'autonomie due à la communauté politique, l'Eglise catholique est amenée à coopérer avec la société civile selon les façons adaptées aux circonstances de temps et de lieu où celles-ci vivent ensemble.

Monsieur l'ambassadeur, je vous remercie de m'avoir fait part du désir de la Mongolie d'approfondir les bons résultats issus des relations diplomatiques établies entre votre pays et le Saint-Siège. Tandis que vous commencez votre mission, je vous assure de la disponibilité des divers bureaux de la Curie romaine dans l'accomplissement de vos fonctions, et j'invoque une abondance de Bénédiction de Dieu tout-puissant sur vous, sur les membres de votre famille et sur tous les citoyens de Mongolie.

---

\* *L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.23 p.7, 9.*

© Copyright 2009 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana